



COMITE REGIONAL D'EQUITATION DE NOUVELLE CALEDONIE

MAISON DU SPORT 24 rue Duquesne- BP25- 98845 Nouméa Cedex

Tel/Fax : (687) 26 27 70 – mail : equitation@lagoon.nc – www.crenc.nc – Ridet : n° 675173.0001

Cercles 2025 Équitation Western

Critères de sélections

Principe :

Les cercles consistent à sélectionner les cavaliers les plus performants dans les disciplines western. Les sélectionnés disposent ainsi de leçons supplémentaires proposées par le CRE ainsi que des sélections possibles pour les déplacements en France et à l'étranger.

Les Cercles Western ont été maintenus afin de pouvoir réunir tous les cavaliers assidus et motivés pour tous aller vers la même démarche de perfectionnement, de préparation à des concours extérieurs afin de promouvoir l'équitation Western.

Jusqu'au mois de juillet 2025, la sélection est faite sur l'année 2024.

A partir de juillet, une réactualisation est faite prenant en compte également le début de l'année 2025.

Critères de sélection ;

1. Âge (DJS)

-Pour le cercle élite, ouvert aux cavaliers de 21 ans et moins.

-Pour les cercles espoirs, ouverts aux cavaliers de 18 ans et moins

2. Championnat provincial western :

Il est obligatoire pour les cavaliers des cercles de participer à au moins 2 manches du championnat provinciale sud dans les catégories suivantes :

-Showmanship

-Trail

-Horsemanship

-Reining

-Ranch riding

-Hunter under saddle

3. Assiduité aux regroupements

Les cavaliers ayant déjà été sélectionnés les années précédentes, mais qui n'ont pas participé aux regroupements obligatoires sont radiés des listes.

Pour réintégrer ces listes et être sélectionnable à nouveau, ces mêmes cavaliers doivent en faire la demande auprès du CRE.

Si un cavalier est absent à un des cercles sauf pour raison médicale (certificat médical à l'appui), le cavalier sort des cercles et donc ne pourra prétendre à la sélection en vue des déplacements hors du territoire.

Un cavalier qui ne peut participer pour cause d'une monture blessée, devra être présent à pied lors du cercle afin de pouvoir bénéficier des conseils dispensés par l'intervenant pour prétendre rester dans la sélection.

4. Implication et comportement

L'implication et le comportement des cavaliers lors des compétitions équestres et dans le monde équestre en général.

5. Classement championnat régional ou provincial

Les classements dans les diverses disciplines du championnat provincial est un Critère supplémentaire mais secondaire pour la sélection.

6. Stage organisé par le CRE NC :

Un stage de 5 jours sera également organisé par le CRE-NC, durant une période de vacances scolaires et les cavaliers des cercles devront obligatoirement y participer pour rester dans la sélection. Sauf en cas de justificatif scolaire ou sportif. Toute demande de dérogation devra être adressée au bureau du **CRE-NC**.

Tableau récapitulatif des critères et leur importance dans la sélection (concerne les cavaliers ayant l'âge requis) ;

RESULTATS	SHOWMANSHIP	10%
	TRAIL	15%
	HORSEMANSHIP	15%
	REINING	10%
	RANCH RIDING	10%
	HUNTER UNDER SADDLE	10%
COMPORTEMENT	IMPLICATION	10%
	COMPORTEMENT	10%
AUTRES	CIRCUIT TERRITORIAL	10%
	CIRCUIT PROVINCIAL	
	DISCIPLINES SUPPLEMENTAIRES	

Effectif

• Cercle Elite :

4 cavaliers maximum sur niveau AM 1/ Elite

• Cercle espoir (moins de 18 ans)

4 cavaliers maximum sur niveau AM2 / Club1

Déroulement :

Les cercles sont 5 regroupements de cavaliers sur des demi-journées qui seront animées par la Conseillère Technique du CRE-NC, expert fédérale western et monitrice d'équitation Western, Mme Lasbleiz Céline.

Durant ces regroupements, les différentes disciplines Western du Championnat seront passées en revue afin d'offrir une polyvalence aux cavaliers, en vue d'éventuel déplacement hors du territoire pour participer à une compétition.

Procédure de sélection 2025

Cercles

1. Les cavaliers répondant aux critères sont prés sélectionnés par leurs enseignants,
2. Les enseignants proposent au CRENC les noms de cavaliers,
3. La conseillère technique western vérifie les critères d'admission, prend contact avec l'enseignant et remet un avis technique,
4. Une fois la liste établie elle doit être validée par le comité,
5. Si le cavalier est retenu, en fonction des places il intègre les cercles directement ou il est mis sur la liste d'attente,
6. Si le cavalier n'est pas retenu, les motifs du refus sont notifiés à l'enseignant,
7. Jusqu'au mois de juillet de l'année en cours, la sélection est faite sur l'année N-1,
8. A partir de juillet, une réactualisation est faite prenant en compte également le début de l'année N,
9. Les enseignants doivent donc transmettre leurs demandes avant le **31 Janvier 2025**.

Déplacements extérieurs

1. La conseillère technique western établit une sélection selon les critères définis pour les déplacements,
2. La conseillère technique western sélectionne obligatoirement 1 ou 2 cavaliers supplémentaires afin de pallier les désistements,
3. Le classement des cavaliers avec les commentaires et critères de sélection sont transmis au Président du CRE-NC,
4. La liste définitive est transmise aux membres du bureau pour validation du choix,
5. La conseillère technique western informe ensuite les cavaliers sélectionnés.